

Hiermit bestätige ich, Pater Stefano Scaringella, dass ich alle Gelder, die ich von Auxilium e.V. erhalte vollumfänglich dem entsprechenden Zweck zuführe.

Ich bin an erster Stelle Gesamtverantwortlicher für das Kinder- und Waisenhaus in Ambanja, sowie für die Jugendhäuser in Antananarivo. Neben der Betreuung der Kinder, verantworte ich die Finanzen des Kinder- und Waisenhauses und der Jugendhäuser.

Einmal im Jahr, zumeist im Herbst, treffe ich mich mit der Vorstandschaft des Vereins Auxilium e.V., aktuell vertreten durch 1. Vorstand Marion Höpfner und 2. Vorstand Roland Uffinger. Bei diesen persönlichen Treffen werden die Ziele und Projekte für das kommende Jahr besprochen.

Erhalte ich Gelder von Auxilium e.V., führe ich diese jeweils vollumfänglich dem jeweiligen, vorab abgestimmten Zweck zu.

Das Hauptaugenmerk von Auxilium e.V. liegt Jahren auf der Finanzierung der laufenden Kosten. D.h. mit den Geldern, die ich von Auxilium e.V. erhalte, werden z.B. Nahrungsmittel, Schulgeld, Transportkosten etc. bezahlt.

Auxilium e.V. gibt in den jeweiligen Überweisungen den genauen Verwendungszweck an.

Bei weiteren, zusätzlichen Projekten, die nicht die laufenden Kosten betreffen und für die zusätzliche Gelder notwendig sind, informiere ich Auxilium e.V. In Abstimmung mit Auxilium e.V. werden dann Umsetzbarkeit und Finanzierung besprochen. Auch hier gilt: übernimmt Auxilium e.V. ein solches Zusatzprojekt, wird dies durch entsprechende Formulierung im Verwendungszweck der Überweisung eindeutig gekennzeichnet. Das überwiesene Geld setze ich auch hier ausschließlich entsprechend ein.

Pater Stefano Scaringella



Unterschrift

Je, soussigné Père Stefano Scaringella, confirme utiliser toutes les sommes d'argent que je reçois d'Auxilium e.V dans leur intégralité dans le but convenu.

Je suis en premier lieu responsable général pour la maison des enfants et l'orphelinat d'Ambanja, ainsi que des maisons des jeunes à Antananarivo. En plus de la prise en charge des enfants, je suis responsable des finances de la maison des enfants, de l'orphelinat et des maisons des jeunes.

Je rencontre une fois par an, en règle générale en automne, le conseil d'administration de l'association Auxilium e.V., actuellement représenté par sa présidente, Mme Marion Höpfner et son vice-président, M. Roland Uffinger. Au cours de ses rencontres personnelles, sont discutés les buts et les projets de l'année à venir.

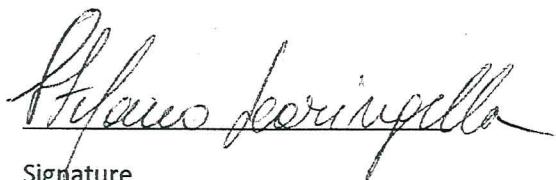
Dans le cas où je reçois des sommes d'argent d'Auxilium e.V., je les utilise toujours, et dans leur intégralité dans les projets que nous avons fixé en commun.

Auxilium e.V. focalise son attention depuis des années à financer les frais courant, c'est-à-dire que je paie par exemple avec les sommes reçues d'Auxilium e.V. la nourriture, les frais scolaires, les frais de transport etc...

Auxilium e.V. indique au moment de chaque transfert l'emploi exact prévu pour la somme transférée.

Dans le cas de projets supplémentaires, qui ne concernent pas les frais courants, et pour lesquels un financement supplémentaire est nécessaire, j'en informe Auxilium e.V. Nous nous concertons avec Auxilium e.V., et discutons des possibilités de mise en oeuvre du projet concerné et de son financement. Là aussi s'applique la règle suivante: si Auxilium e.V. décide de prendre à sa charge un tel projet supplémentaire, celui-ci est signalé de manière explicite dans l'intitulé du versement. J'utilise là aussi, l'argent transféré exclusivement pour ce projet.

Père Stefano Scaringella



Signature